

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 décembre 2017

Objet : RS - Approbation des tarifs relatifs à l'accompagnement à l'archivage

• date de convocation le 08 décembre 2017

• nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quatorze décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune

Philippe Trepier

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Jean-Luc Berthalay

Challes-les-Eaux

Julien Donzel

Chambéry

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar

Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet

La Ravoire

Frédéric Bret - Marc Chauvin

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Pierre Hemar

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Michel André

Lescheraines

Albert Darvey

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Gérard Marcucci

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Philippe Dubonnet

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillemet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Christine Dioux à Alexandra Turnar - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Pierre Duperier à Maryse Fabre - de Marie-José Dussauge à Isabelle Rousseau - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Marie Perrier à Xavier Dullin

• conseillers excusés : 8

François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Pierre Gerard - Christian Gogny - Jean-Michel Picot - Damien Regairaz - Françoise Van Wetter

Conseil communautaire du 14 décembre 2017

délibération n° 374-17 C

objet **RS - Approbation des tarifs relatifs à l'accompagnement à l'archivage**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, rappelle que Chambéry métropole - Cœur des Bauges propose un accompagnement à l'archivage de ses communes membres, du Cisal et de Savoie Déchets, avec un panel de services répondant aux obligations réglementaires, la principale mission étant l'intervention sur site.

Cette intervention est facturée aux collectivités à la journée. Il est précisé que les conseils techniques et organisationnels et le diagnostic archives préalable à toute intervention sont gratuits. Le tarif net est basé sur le coût de traitement de l'archiviste en poste, soit 180 €/journée d'intervention (hors frais de déplacement). Le tarif accordé aux communes membres, dont la dernière réévaluation date de 2014, est de 150 €/journée.

Afin de faire face aux demandes d'intervention, Chambéry métropole - Cœur des Bauges fait appel depuis sept ans au Centre de gestion de la Savoie qui réajuste ses tarifs régulièrement. Le tarif du Centre de gestion est de 205,25 €/journée d'intervention (hors frais de déplacement) au 1^{er} janvier 2017.

Pour assurer au mieux l'équilibre financier de l'accompagnement à l'archivage, il est proposé de réévaluer le tarif pour les communes membres.

Au 1^{er} janvier 2018, il est proposé de fixer les tarifs d'accompagnement à l'archivage :

- journée d'intervention :
 - o pour les communes membres de la Communauté d'agglomération : 160 € / journée d'intervention au lieu de 150 € actuellement,
 - o pour les syndicats mixtes dont la Communauté d'agglomération est membre : 180 € / journée d'intervention (inchangé depuis 2007),
- conservation des archives dans la salle dédiée au siège de l'agglomération : 30 €/ml/an (inchangé depuis 2010).

Vu la délibération n° 181-14 C du Conseil communautaire du 29 octobre 2014 approuvant les tarifs des prestations d'archivage,

Vu la décision n° 024-17 du Bureau du 23 mars 2017 approuvant la convention avec le Centre de gestion pour l'accompagnement à l'archivage,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les tarifs définis ci-dessus, applicables au 1^{er} janvier 2018 aux communes membres de la Communauté d'agglomération et aux syndicats mixtes dont la Communauté d'agglomération est membre.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 374-17 C

Objet de l'acte : RS - Approbation des tarifs relatifs à l'accompagnement à l'archivage

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 2 - Tarifs des services publics

Date de l'acte : 14 décembre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171214-lmc1H20441H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20441H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2017

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2017